

Traduire le « présent »

Dr. Samo Saleh*

(Received 18 / 1 / 2016. Accepted 18 / 4 / 2016)

□ ABSTRACT □

En grammaire, il n'y a qu'un présent en français comme en arabe; mais cette forme verbale regroupe plusieurs valeurs temporelles dans l'une comme dans l'autre. La présente étude a pour objectif de montrer les différentes traductions de ce temps si simple et sans difficultés en général. L'intérêt que nous portons à ce sujet, c'est de souligner la différence aspectuo-temporelle entre les deux langues : l'arabe et le français. L'une est d'origine sémitique, la seconde fait partie des langues indo-européennes. Cette divergence entre les deux systèmes linguistiques engendre forcément des différences dans la traduction lors du passage de l'une de ces deux langues à l'autre.

Nous allons parler dans un premier temps des valeurs qu'indique le présent, et dans l'application, nous allons illustrer ces valeurs par des exemples tirés de deux traductions publiées du roman *L'étranger* d'Albert Camus. Nous tenterons de prouver que le recours systématique au répertoire des traductions préétablies des temps verbaux ne suffit pas dans tous les cas, car il peut y avoir des traductions différentes de ce que l'on a l'habitude de rencontrer.

Mots Clés : Temps, présent, valeur, traduction, français (langue), arabe (langue).

* Maître de conférences à l'Institut des Langues à l'Université Tichrine, Lattaquié, Syrie.

ترجمة "الحاضر"

الدكتورة سامو صالح*

(تاريخ الإيداع 18 / 1 / 2016. قبل للنشر في 18 / 4 / 2016)

□ ملخص □

قواعديا لا يوجد الا مضارع واحد في اللغة الفرنسية كما في العربية ولكن هذا الشكل الفعلي يضم عدة دلالات زمنية في كلا اللغتين. تهدف الدراسة الحالية الى تقديم الترجمات المختلفة لهذا الزمن البسيط والخالي من الصعوبات بشكل عام. إن الأهمية التي نوليها لهذا الموضوع هي في التنويه للاختلاف الشكلي الزمني بين اللغة العربية واللغة الفرنسية، فالأولى هي ذات أصول سامية أما الثانية فهي لغة هندو أوروبية. وهذا التباين بين النظامين اللغويين يؤدي حكماً الى تباين في الترجمة أثناء الانتقال من إحدى هاتين اللغتين الى الأخرى. سنتحدث بداية عن الدلالات الزمنية التي يعبر عنها الزمن المضارع وفي التطبيق سنوضح هذه الدلالات بأمثلة مأخوذة من ترجمتين منشورتين لرواية الغريب لألبير كامو. سنحاول إثبات أن اللجوء الدوري لفهرس الترجمات المعروفة للأزمنة الفعلية لا يفي بالغرض في جميع الحالات لأنه من الممكن وجود ترجمات مختلفة لما جرت العادة على مصادفته.

الكلمات المفتاحية : الزمن، الحاضر، الدلالة، الترجمة، اللغة الفرنسية، اللغة العربية.

*مدرسة - المعهد العالي للغات - جامعة تشرين - اللاذقية - سورية.

Introduction

Depuis Aristote, le déroulement du temps est considéré dans une perspective ternaire : passé, présent et futur. La grammaire traditionnelle appelle *temps* des formes verbales qui expriment les divers moments que l'on distingue sur un axe orienté qui prend naissance au passé et continue dans le futur en passant par une référence ou point d'origine que l'on désigne par le présent.

Le système verbal français présente une gamme de temps très variés, qui répond non seulement aux trois divisions principales du passé, du présent et du futur mais aussi aux différences relatives des temps. Cela explique le nombre assez élevé des formes temporelles du verbe français. En effet, Grevisse énumère, dans *le bon usage* (1964: pp. 539-541) dix formes temporelles à l'indicatif : présent, passé simple, imparfait, passé composé, plus que parfait, passé antérieur, futur simple, futur antérieur, futur du passé, futur antérieur du passé. La liste s'allonge encore si on y ajoute les quatre formes surcomposées que M. Grevisse présente aussi dans sa grammaire : « j'ai eu planté, j'avais eu planté, j'aurai eu planté et j'aurais eu planté » (Ibid. p. 580). Avec l'expression du futur proche « je vais chanter, je vais avoir chanté, j'allais chanter, j'allais avoir chanté » (Ibid. p. 642). On atteint un total de 18 formes verbales à valeur temporelle. On est loin du système verbal de l'arabe dont les formes conjuguées se réduisent à deux¹, et que les linguistes opposent du point de vue de l'aspect.

Lorsqu'il s'agit des langues qui n'appartiennent pas à la même famille linguistique, la confrontation des deux systèmes de langues, fonctionnant de deux manières différentes, devient plus importante. En général, les systèmes verbaux des langues d'origine sémitique ont la réputation de reposer sur l'opposition aspectuelle accompli/inaccompli. C'est le cas de la langue arabe; son système, en comparaison avec celui du français, est un système pauvre et très économique. « C'est, sans doute, cette économie qui fait dire que l'opposition fondamentale de [ce] système est de nature aspectuelle » (Chairet, 1996: 211).

Problématique

Partir donc d'une langue où le système verbal comporte des distinctions détaillées de temps, en l'occurrence le français, pour aboutir à une autre langue où l'aspect joue un rôle central, comme l'arabe, nous amène à poser les questions suivantes: - Comment "traduire" le temps du français en arabe?

- Comment rendre les mêmes valeurs des différentes formes verbales du français en arabe?

- Faut-il traduire le temps réel ou le temps linguistique?

Hypothèse de la recherche :

Nous pensons que le temps peut s'exprimer autrement que par le verbe : chaque langue dispose d'une configuration temporelle particulière suivant les moyens dont elle dispose. Il suffit seulement de savoir exploiter ces divers procédés pour trouver spontanément les équivalences temporelles entre les deux langues.

Méthodologie

Pour illustrer notre idée, nous nous limitons au cas du présent de l'indicatif qui est le centre d'intérêt de cette étude ; mais nous signalons que les temps du passé présentent des différences beaucoup plus flagrantes lors du passage du français vers l'arabe. Cela est dû

¹ - Le présent et le passé sans compter le futur qui n'est qu'une forme rallongée du présent avec l'ajout de *sa* ou *sawfa* au début du verbe.

au fait que les distinctions des temps du passé n'existent pas en tant que formes verbales bien définies en arabe. Mais le présent n'échappe pas à la règle non plus.

Nous commençons par citer les valeurs exprimées par le présent du français selon la grammaire traditionnelle et nous verrons par la suite quelles sont les valeurs rendues en arabe et sous quelle forme : accomplie ou inaccomplie?

1. Valeurs temporelles du présent en français

Le présent occupe dans le système verbal une position centrale qui lui permet de séparer le passé du futur. Il s'oppose à tous les temps simples ou composés qui marquent le passé ou le futur. « Le présent est constitué du passé qui vient de s'écouler et du futur qui s'amorce; il a, selon l'expression de G. Guillaume, "un pied dans le futur, un pied dans le passé" » (Chevalier, 1964: 336). Le présent a donc, une position médiane entre un passé et un futur.

La première fonction du présent est d'indiquer que les événements portent la date du moment de la parole. Il s'emploie dans les reportages "en direct" à la radio ou à la télévision pour décrire un événement que l'on vit en même temps que le narrateur. De ce fait, il est appelé « Le présent actuel ».

Le présent permanent, c'est le temps des aphorismes, des définitions, des proverbes.... Il peut également s'employer pour désigner une vérité générale ou une qualité durable. Quant au présent historique ou narratif, il est employé dans les récits. On l'utilise pour donner l'impression que le fait, quoique passé, se produit au moment où l'on parle. C'est une sorte d'abstraction du cadre décrit au passé. « Les lettrés y trouvent un charme spécial ; ils disent que le présent est plus expressif, plus descriptif, qu'il fait revivre la scène sous les yeux du lecteur, qu'il nous apporte par la pensée au moment où l'action s'est déroulée... » (Vendryes, 1968: 120). Ainsi, le lecteur est un témoin direct de l'événement.

Une autre valeur que l'on peut attribuer au présent c'est qu'il peut exprimer un passé récent à l'aide des éléments du contexte. De même avec le futur, le présent aidé par le contexte, a la possibilité de traduire un futur immédiat (proche) ou assez éloigné. Dans ce cas, il y a deux informations temporelles, l'une est donnée par le verbe -en l'occurrence ici le présent¹- et l'autre est donnée par un indicateur temporel (depuis, il y a, date, etc....).

Voici un exemple : Tu viens (présent) demain? (futur). Ici, l'indication de temps donnée par le verbe ne correspond pas à l'information temporelle donnée par l'indicateur de temps. C'est un emploi très fréquent en français que l'on exprime le futur ou le passé en utilisant le présent. Ceci nous amène à dire que le présent en français est un temps « élastique », qui est apte à exprimer aussi bien le futur que le passé.

2. Valeurs temporelles du présent en arabe

Dans la langue arabe, on parle de valeurs de la forme inaccomplie. Pour les sémitisants comme pour les arabisants occidentaux, les deux formes du verbe arabe ont été interprétées comme étant accompli/inaccompli. Quant à la manière de concevoir les valeurs de ces deux formes conjuguées, les points de vues se diffèrent et on peut parler de valeurs aspectuo-temporelles ou de valeurs aspectuelles tout simplement. Cette opposition, qui domine l'arabe constitue « le point de départ essentiel » de tous les sémitisants dans leurs analyses du verbe. De cette dualité, se dégage deux formes temporelles : « « parfait » et « imparfait » qui marquent respectivement l'achèvement et le non achèvement du procès dans un temps quelconque » (Cohen, 1924: 16). En principe, l'accompli énonce un procès

¹ - Cette remarque est valable également pour le passé et le futur.

(état ou action) réalisé dans un passé vague. Le français le rend par un passé simple ou composé. L'inaccompli énonce un procès (état ou action) en cours de réalisation ou qui se répète en un temps vague. Le français le rend par un indicatif présent, imparfait ou futur.

Nous constatons que ces deux formes verbales de l'arabe introduisent une notion assez générale du temps. Isolées, ces formes ne comportent aucune précision temporelle. On ne voit ni le début, ni la durée exacte, ni l'achèvement du déroulement de l'action ou du procès qu'elles sont censées exprimer. « Les distinctions temporelles n'y seront assurées que par l'environnement contextuel et éventuellement par des éléments auxiliaires » (Chairet, 1996: 2). Isolé, en l'absence de tout contexte, l'accompli ne peut pas servir à indiquer un présent ou un futur : l'action est considérée comme passée. L'inverse pour l'inaccompli. Autrement dit, on ne peut pas interpréter /*kataba*/ (écrire) كتب/ seul comme pouvant indiquer une action future. Mais dans /*'in katabta .. إن كنتبت* (Si tu écris) ou /*kullmamâ katabta... كلما كتبت* (A chaque fois que tu écris), il peut y avoir une autre interprétation temporelle. Ainsi, la présence d'autres éléments dans le contexte permet de donner à la forme verbale sa véritable valeur temporelle. C'est, peut-être, l'une des raisons qui poussent à considérer la valeur de la forme comme une valeur temporelle.

En ce qui concerne les valeurs dégagées par la forme inaccomplie, celle-ci peut exprimer le présent, le futur et certains emplois du passé.

Le cas du présent lorsqu'il s'agit :

- 1- d'une action réalisée au moment de la parole.
- 2- d'une action qui se produit dans tous les temps.
- 3- d'une action répétée dans un temps indéterminé.
- 4- d'une action qui marque une habitude.

La forme inaccomplie peut exprimer le futur lorsqu'il s'agit d'une action qui se réalisera. Nous distinguons en arabe deux futurs : le futur proche et le futur lointain. Il est à noter que le futur n'a pas de forme verbale propre à lui et le seul moyen précis de marquer le futur se fait par l'emploi de particules comme « *sawfa* », qui se joint à l'inaccompli, pour lui donner le sens du futur lointain; ou par le préfixe « *sa* » qui n'est qu'une abréviation de « *sawfa* » avec le sens de futur proche. (Blachère & Gaudefroy-Demombynes, 1975: 251).

Le passé peut être exprimé par l'inaccompli lorsque cette forme inaccomplie est précédée de la particule de négation لم « *lam* » (ne pas).

Pour marquer la continuité ou la répétition d'une action dans le passé, on utilise la forme inaccomplie précédée de l'auxiliaire « *kâna* » conjuguée au passé à la forme accomplie. Donc « *kâna* + forme inaccomplie » peut exprimer le duratif.

D'après ce qui précède, nous remarquons que l'inaccompli de l'arabe est apte à rendre toutes les valeurs du présent du français. Mais est-ce toujours par l'inaccompli que le présent est rendu en arabe?

3. Applications

Nous allons analyser des exemples tirés de deux traductions arabes de *l'Etranger* d'Albert Camus. Voici le passage duquel nous avons choisi notre premier exemple :

En montant, dans l'escalier noir, j'ai heurté le vieux Salamano, mon voisin de palier. Il était avec son chien. Il y a huit ans qu'on les voit ensemble. L'épagneul a une maladie de peau, le rouge, je crois, qui lui fait perdre presque tous ses poils et qui le couvre de plaques et de croûtes brunes. À force de vivre avec lui, seuls tous les deux dans une petite chambre, le vieux Salamano a fini par lui ressembler. Il a des croûtes rougeâtres sur le visage et le poil jaune et rare. Le chien, lui, a pris de son patron une sorte d'allure voûtée, le museau en

avant et le cou tendu. Ils ont l'air de la même race et pourtant ils se détestent. ***Deux fois par jour, à onze heures et à six heures, le vieux mène son chien promener.*** Depuis huit ans, ils n'ont pas changé leur itinéraire. (Camus, 1957 : 46)

La scène décrit le physique et le comportement du voisin du narrateur avec son chien. C'est une sorte

- **Exemple N°1:**

"Deux fois par jour, à onze heures et à six heures, le vieux mène son chien promener

1- Première traduction : celle d'Ayda Idris (1990: 27):

wa yaqudu eššayhu kalbahu marratayni fi elyawmi fi essa'ati alhâdyata ašra wa essa'âti assadisati llittanazzoh.

ويقود الشيخ كلبه مرتين في اليوم في الساعة الحادية عشرة والساعة السادسة للتنزه.

2- Deuxième traduction : celle de Souheil Ayoub (1980: 30):

kâna el'ajuzu yashabu kalbahu marratayni yawyyan fi essa'ati alhâdyata ašra wa essa'âti assadisati fi nuzhatin qasiratin.

كان العجوز يصحب كلبه مرتين يومياً في الساعة الحادية عشرة والساعة السادسة في نزهة قصيرة.

Nous remarquons que la première traduction a choisi la forme inaccomplie, (forme répertoriée pour le présent qui exprime l'idée de l'action répétée devenue une habitude. C'est une traduction prudente mais discutable. Dans la seconde traduction, le traducteur a opté pour la formule *kâna* + *inaccompli* pour marquer cette répétition tout en situant l'action dans le passé et ce n'est pas faux non plus ; car nous l'avons déjà mentionné que l'exposant temporel « *kâna* », conjugué à la forme accomplie et suivi de la forme inaccomplie, souligne une certaine durée. Quant à situer l'action dans le passé, si on remplace le présent de la phrase en français par un imparfait, la phrase reste correcte surtout qu'il s'agit d'une description. Ainsi, il n'y a rien qui contre-indique la traduction du présent à valeur habituelle de cette manière. Au contraire, cette interprétation donne, à nos yeux, la vraie valeur temporelle de ce présent narratif.

- **Exemple N°2:**

«Mais selon lui, sa vraie maladie, c'était la vieillesse, **et la vieillesse ne se guérit pas** ». (Camus: 75)

1- (...) *Wa ššayhuha la tušfû* (Idris, 1990: 43)

والشيخوخة لا تشفى.

2- (...) *Wa laysa tammata 'ylajun lymaradi eššayhuha.* (Ayoub, 1980:50)

وليس ثمة علاج لمرض الشيخوخة.

Dans cet exemple, nous voulons montrer que le verbe « se guérir » a été rendu dans la première traduction par un verbe passif tandis que dans la seconde par un substantif '*ylajun* علاج qui exprime l'idée verbale de « la guérison ». Que ce présent soit traduit par un verbe ou par un substantif, l'idée est la même; ce sont donc deux traductions tout à fait correctes du moment où elles expriment le sens voulu par la phrase de départ. Il est à noter ici qu'il n'y a pas de temps réel pour le présent dans cette phrase. Il s'agit d'une vérité générale en quelque sorte qui est valable pour tous les temps.

- **Exemple N°3:**

Un troisième exemple qui illustre la traduction du présent par un autre moyen que le verbe. Il s'agit des deux verbes « être » et « avoir ». Nous soulignons au passage que les

verbes « être » et « avoir » n'existent pas en tant que forme verbale en arabe. Ils sont traduits **soit par une phrase nominale** qui ne contient pas de verbe bien entendu, **soit par un verbe** ou **par un autre élément linguistique**. Nous commençons par le verbe "être":

« L'asile de vieillards **est à Marengo**, à quatre-vingt kilomètres d'Alger ».

(Camus: 9)

❖ Le verbe « être » peut ne pas apparaître dans la traduction en arabe comme suit :

- *inna ma'wâ al'ajaza fi Marengo tamanina milan an madinati eljaza'er.*

(Idris, 1990:9)

إن مأوى العجزة في مارنجو على بعد اربعة وعشرين ميلا عن مدينة الجزائر

❖ Mais il peut être rendu par un verbe comme « *yaqa'u* » يقع, « se trouver »

- *Yaqa'u ma'wâ al'ajaza fi Marengo ala bo'd tamanina kilomètran an madinati eljaza'er.* (Ayoub, 1980:5)

يقع مأوى العجزة في مارنجو على بعد ثمانين كيلومترا من مدينة الجزائر.

❖ ou par un adjectif tel « *alwaqe'* » الواقع « situé », ou autre:

- *Yab'odu ma'wâ al'ajaza alwaqe' fi Marengo tamanina kilomètran mina aljaza'r*¹.

يبعد مأوى العجزة الواقع في مارنجو ثمانين كيلومترا عن الجزائر.

- Exemple N°4:

De même pour le verbe « avoir » au présent qui n'a pas d'équivalent en arabe en tant que forme verbale, il peut être traduit soit par un verbe selon le sens évoqué par ce verbe, soit par une proposition.

❖ Par un verbe, comme dans la traduction suivante de la phrase :

« C'est un chancre qu'elle a ». (Camus, 14)

« *Innaha tašku alqurha* ». إنها تشكو القرحة. (Idris, 1990: 12)

Le verbe *tašku*, تشكو « souffrir » indique l'état de santé de la personne en question dans cette phrase. Une interprétation bien réussie pour rendre le verbe avoir exprimant une maladie.

❖ Par une proposition telle que « *'inda* » عند dont l'emploi au sens de « chez, auprès de », fait que l'on rencontre cette préposition, surtout avec des pronoms, dans le sens d'*avoir*². Cela donne:

Indaha qurha (Ayoub, 1980:8)

عندها قرحة

- Exemple N°5:

Nous proposons ici de montrer la traduction du présent après la modalité de condition *Si*. Voici des exemples :

1 - S'il me voit, il me sourit /ou me sourira

2 - *In ra'âni 'ibtasama li* إن رأني ابتسم لي

accompli accompli

3 - S'il m'avait vu, il m'aurait souri.

4 - *law ra'âni labtasama li* لو رأني لابتسم لي

accompli accompli

¹ . Traduction faite par nous-même afin d'illustrer la possibilité de traduire le verbe « être » par un adjectif

² . Voir pour ces deux prépositions, Blachère et Gaudefroy-Demombynes, *Grammaire de l'arabe classique*, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1975, pp. 358-360.

Nous soulignons tout d'abord que la particule « *in* », *si* en français, sert à exprimer un hypothétique réalisable. Que cette modalité soit suivie d'une forme accomplie ou d'une forme inaccomplie, le sens exprimé dans la phrase reste le futur éventuel. Dans ce cas, le présent en tant que forme verbale n'indique plus le présent extralinguistique. De même pour le passé. Les formes conjuguées au passé ou à la forme accomplie n'expriment pas le passé mais le futur.

D'après ces exemples, nous remarquons que l'arabe utilise dans les phrases 2 et 4, deux modalités de condition différentes en l'occurrence « *in* et *law* » pour une seule et même conjugaison. Ce qui distingue l'une de l'autre, c'est le fait d'opposer ce qui est réalisable à ce qui ne s'est pas réalisé et ne peut pas se réaliser. « *In* » évoque une hypothèse réalisable dans le futur; alors que « *law* » évoque une hypothèse irréalisable dans le passé.

En revanche, le français utilise une seule modalité de condition *si* mais avec des conjugaisons différentes pour préciser les différents moments du temps. On oppose ce qui est réalisable à ce qui ne l'est pas. Le système verbal français répercute donc ses décalages sur tous les verbes de la phrase par des procédés morphologiques, chose inexistante en arabe. Ceci explique la source des difficultés qu'éprouvent les arabophones à concevoir les temps verbaux en français et à les employer correctement.

Pour revenir à notre question principale qui est la traduction du présent, nous signalons qu'en matière de traduction, ce qui importe c'est le sens et non la forme. Bien que l'arabe ne possède pas le même nombre de temps verbaux qu'en français, cela ne signifie pas que l'arabe n'est pas en mesure d'exprimer les différents moments du temps. La langue arabe exprime le temps pas forcément par le verbe mais selon des moyens qui lui sont propres.

Conclusion

En conclusion, l'expression du temps est aussi complexe en français qu'en arabe. Comme nous l'avons constaté, le présent linguistique du français ne se traduit pas automatiquement par un inaccompli qui est à priori la forme qui correspond à ce temps verbal hors contexte bien sûr. Ce présent ayant différentes valeurs en français se rend en arabe par la forme accomplie ou inaccomplie ou à l'aide des exposants temporels comme « *kâna* » par exemple ou encore par un substantif ou un adjectif. Ce qui nous amène à dire que le passage de l'un des deux systèmes verbaux à l'autre ne se fait pas en langue mais en discours tout en tenant compte du contexte et tout en respectant les usages et la stylistique de la langue d'arrivée.

Bibliographie:

1. AYOUB, S., 'algharib, Al-Yanabi', 1980.
2. BLACHERE, R. & GAUDEFROY-DEMOMBYNES, M., *Grammaire de l'arabe classique*, G. P. Maisonneuve & Larousse, Paris, 1975.
3. CAMUS, A., *L'Etranger*, Editions Gallimard, 1957.
4. CHAIRET, Mohamed, *Fonctionnement du système verbal en arabe et en français*, Ophrys, Paris, 1996.
5. CHEVALIER, J-C., *Grammaire Larousse du français contemporain*, Larousse, Paris, 1964.
6. COHEN, M., *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, Leroux, Paris, 1924.
7. GREVISSE, M., *le bon usage*, Paris, 1964.
8. IDRIS, A., *algharib wa qisas uhrâ*, Dar Al'âdâb, الغريب وقصص اخرى Beyrouth, 4ème édition 1990.
9. VENDRYES, J., *Le langage : introduction linguistique à l'histoire*, A. Michel, Paris, 1968.